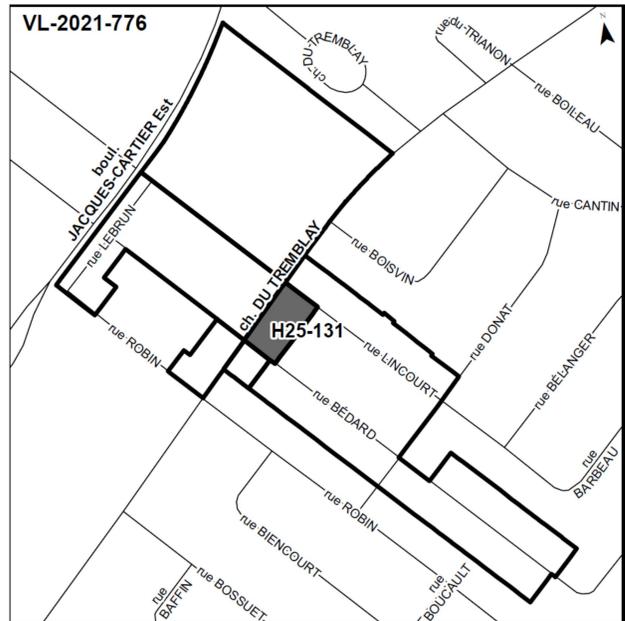


- Projet de *Règlement VL-2021-776 modifiant le Règlement 01-4501 sur le zonage, afin d'agrandir la zone H25-026 à même une partie de la zone H25-131 (district du Boisé-Du Tremblay).*

La zone concernée H25-131 par ce projet de règlement est indiquée en gris sur le croquis.



Toutes les dispositions de ces projets de règlement sont susceptibles d'approbation référendaire.

2. Conformément à l'Arrêté numéro 2020-049 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 4 juillet 2020, toute procédure relative aux présents règlements qui implique un rassemblement ou un déplacement de citoyens est remplacée par une procédure écrite.

Conséquemment, un document explicatif des projets de règlement sera disponible sur le site web de la Ville de Longueuil, à l'adresse suivante : longueuil.quebec/fr/evenements à compter du 13 mai 2021 en remplacement de l'assemblée publique de consultation.

3. Toute personne peut transmettre des commentaires écrits pendant une période de 15 jours suivant la publication du présent avis, soit du 13 au 29 mai 2021, par l'envoi d'un courrier à la Direction du greffe, 4250, chemin de la Savane, Longueuil (Québec) J3Y 9G4 ou d'un courriel à l'adresse : greffe.vl@longueuil.quebec en indiquant leurs nom et adresse.

4. Une copie de ces règlements peut être consultée à l'adresse Internet suivante : www3.longueuil.quebec/fr/reglements-arrondissements ou en communiquant à l'adresse courriel greffe.vl@longueuil.quebec. Pour information : 450 463-7013.

Longueuil, le 12 mai 2021.

Marie-Claude Bérubé
Secrétaire du conseil de l'arrondissement du Vieux-Longueuil